

Biodiversité et culture touristique en Presqu'île de Guérande

Capitales Françaises de la Biodiversité 2025 - Lauréat des intercommunalités



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo

Services de la collectivité associés : Direction de la Cohésion du Territoire

Budget : 10 j/h soit environ 3 000 €

Partenaires financiers : Région Pays de la Loire (contrat nature)

Partenaires techniques : Office de tourisme intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande Tourisme (OTI)

Date de début : 01/09/2021

Date de fin : 31/12/2030



Objectifs :

La culture touristique du territoire de Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo est une évidence : la population permanente de 76 565 habitants atteint durant la période estivale plus de 360 000 habitants. Assurée en interne depuis la création de l'Agglo en 2003, la compétence tourisme est déléguée depuis 2017 à la SPL Office de tourisme intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande (OTI). La sensibilisation des habitants et des visiteurs du territoire aux enjeux locaux de biodiversité via les offices de tourisme a été actée par le Comité de pilotage "Territoire Engagé pour la Nature" dès 2020 et mise en œuvre à partir de 2021 par les équipes de l'Agglo et de l'OTI. L'action visait à former les équipes des bureaux d'information touristique de l'OTI, pour leur permettre d'assurer un rôle d'ambassadeurs de la biodiversité

du territoire par une appropriation des enjeux dans toutes leurs activités (événementiel, visites guidées, etc.). À terme, un changement de perception des visiteurs et habitants sur le territoire est également attendu.

Mesures mises en œuvre :

Dès 2021, un module d'une journée sur la biodiversité du territoire est intégré aux jeudis de l'expertise de l'OTI, à destination des équipes du service accueil. La première session de formation visait à brosser les différents enjeux de biodiversité et menaces pesant sur les milieux de la Presqu'île de Guérande (plages, dunes, vasières intertidales, falaises, marais salants, marais doux) ainsi que les différents types d'espaces naturels protégés (ENS, CDL, Natura 2000, APPB...) du territoire. La seconde session organisée en 2022 a porté sur les vasières intertidales et l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs. Elle a été l'occasion d'aborder le processus de migration des oiseaux, l'importance internationale de la Presqu'île de Guérande pour l'hivernage des oiseaux d'eau, mais surtout la notion de dérangement, ses conséquences immédiates sur l'activité des espèces et à moyen terme sur la physiologie des individus. La troisième session de 2023 a porté sur les milieux dunaires et les landes littorales. Elle a permis d'aborder la notion d'état de conservation des milieux naturels et de constater sur le terrain les conséquences du piétinement ou de la fréquentation des sites naturels par les chiens (impact sur le caractère oligotrophe de la végétation). La quatrième session de 2024 a permis de découvrir des marais littoraux et prairies naturelles, l'influence des gradients de salinité sur les milieux et sur la biodiversité, tout comme les enjeux de conservation des prairies naturelles (flore, pollinisateurs, reptiles, oiseaux...). Fort de cette dynamique, l'OTI a intégré dans sa labellisation RSE Lucie 26000 obtenue en 2024, la première pour un office de tourisme en France, une action « Eco-concevoir nos produits et services » qui vise à renforcer une démarche de prévention et maîtrise des impacts du tourisme sur la biodiversité locale. En parallèle de cette démarche, l'OTI a co-animé, avec l'Agglo, plusieurs groupes de travail "tourisme et biodiversité" avec les professionnels dans le cadre de l'élaboration de la stratégie biodiversité du territoire 2025-2030, conduisant à la production de quatre fiches-actions dédiées au tourisme : formation du personnel OTI, formation des prestataires touristiques, création d'une boîte à outils permettant aux professionnels de sensibiliser les visiteurs, accompagnement des structures de loisirs (campings, accrobranches, golfs...) dans la prise en compte de la biodiversité.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Ces sessions ont permis de former 23 salariés de l'OTI, soit l'ensemble du personnel des bureaux d'information touristique du territoire et près de 50 % des effectifs de la structure. L'impact sur la biodiversité est pour le moment délicat à mesurer, mais les attendus précis de l'action sont néanmoins connus : limitation de la circulation hors sentiers dans les espaces naturels pour conserver une structure de végétation typique des milieux patrimoniaux (dunes grises, pelouses aérohalines, prés-salés, landes sèches européennes), réduction du dérangement des oiseaux hivernants et nicheurs par une fréquentation inadaptée grâce à l'intégration par le public des conséquences du dérangement occasionné par leur présence ou celle de chiens non tenus en laisse dans les espaces naturels, limitation de l'eutrophisation des milieux naturels aux abords des sentiers grâce à un ramassage systématique des déjections canines par les propriétaires, acceptation par les touristes de la nature dans les espaces verts et sur les plages (végétation annuelle des laisses de mer, dunes embryonnaires), respect des habitats intertidaux par les pêcheurs à pied de loisir (herbiers de zostères, plaquages d'hermelles, maintien des champs de blocs), limitation des survols de loisirs à un plancher de 300 m (dérangement faune).

Enfin, une modification du regard sur la nature, accompagnée d'une prise de conscience des visiteurs et habitants sur la fragilité des espaces naturels du territoire sont espérées.

Crédit photo : SPL La Baule-Presqu'île de Guérande

Coordonnées

Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Philippe Della Valle, Responsable Unité Biodiversité

